

Compte-rendu de la Séance plénière du **Conseil Local de Développement du Pays Tarentaise Vanoise**

Moûtiers –04 octobre 2005

Présents

- M. Eric BARBARIN - M. Bernard ANDRE - M. Raymond BARBIER - M. Jean Paul BERGERI - M. Joseph BONNEFOY - M. Jacky BORLET - Mme Nadège BOULAY - M. Patrick BOULET - Mme Muriel BOUVIER - THEATE - M. François BUISSON - Mme Marie Hélène CHABERT - M. Jean Pascal CHABERT - M. Bernard CHAPUIS - Mme Ghislaine CHEDAL - ANGLAY - Mme Raymonde CHEVRONNET - M. Didier DAMOUR - M. Patrice DESCHAMPS - M. Pierre DESJARDINS - M. Jean Pierre DUC - Melle Chantal EMPEREUR - M. Michel ETIEVENT - M. Pierre FORAT - Mme Dominique Paule FREYCENON - M. Bernard GSELL - Mme Lucienne GUILLERME - M. Edouard JUGLARET - Mme Anne - Sophie LIONS - Mme Aurélie MANELLI - M. Claude MILLERET - M. Gilles NANTET - M. Roger PAGNY - M. Bernard PONCET - M. Philippe PONCET - M. Alain POULEAU - M. Albert REVIAL - M. Laurent REY - M. Pierre VINCENT - Mme Danielle MONTIS - M. Alain MACHET - M. Robert VORGER - M. André VAIRETTO - M. Dominique JANNOT - M. Eric LARUAZ

Excusés et absents:

- M. Claude SCHILLING - M. Guy MATTIS - M. Maxime SILVESTRE - ALAC - M. Claude CHARDONNET - M. Henri BEGUIN - M. Alain BERNE - M. Gérard VERNAY - M. Yves CARRET - Mme Christine ALLAIN - Mme Colette BARAK - M. André GUILLERME - Mme Armelle LEROY - CAMPLAN - Mme Coralie BOUCHARD.- Mme Corinne GEORGIN - M. Jean Paul CHAPUY - M. Philippe BARGEOT - Mme Aïcha DEMONNAZ - M. Jean Marc DREVET - M. Jean Pierre GOMBERT - M. Marc DESCHAMPS - BERGER - Mme Rosette VALLAT - M. Pascal TOURNIER - M. Jean Yves VALLAT - M. Roger MACHET - Mme Colette MAITRE - Mme Gisèle GAIDE - M. Gérard MATTIS - M. Anthony FAVRE - Mme Patricia BRIAND CHAVOUTIER - M. Eric ALDEGHERI - M. Bernard GAUTIER - M. Bertrand CAMUS - M. Jean Marie CHOFFEL - M. Philippe FABING - M. André FOURMAINTRAUX - M. Jean MASSE - M. Bruno BERTHIER - Mme Marie Claude GIL - M. Jean Louis FECHOZ - M. Claude FAURE - Mme Chantal FAURE - M. Jean Luc PENNA - M. Gilles SALEUR - M. Patrick ANCEAUX - M. Patrick ARRIGHETTI - M. Pierre BUET - M. Denis CALAMAND - M. Gilles CALAMAND - M. Jean Jacques COLLIAT - M. Jean Lou COSTERG - M. Alain CRESSEND - Mme Danielle DUBENT - M. André GROGNIET - Mme Maryse JAMME - M. Jean Louis JUGLARET - M. Dominique LAURENT - M. Philippe LEBRASSEUR - M. David MAGNIN - M. Benoit MEREL VEVOZ - M. Robert PERRET - M. René PINCK - M. André PRIEUR - Mme Anne - Marie SURROZ - Mme Annemiek VELDMAN

COMPTE RENDU

Les participants sont accueillis par Robert Vorger, Co-Président du CLD. Il souligne la nécessité de pouvoir débiter les réunions à l'heure.

Il excuse Guy Mattis, Co-Président, et remercie les trois intervenants, tous membres du CLD, qui vont introduire le débat.

Alain Machet, Co-Président du CLD, détaille l'ordre du jour et précise plusieurs points d'organisation : afin que chacun puisse s'exprimer, le temps de parole sera limité à deux minutes à chaque fois.

Alain Machet souhaite que des membres du CLD soient volontaires pour être "rapporteurs" des Commissions de l'APTV au CLD.

1) Débat sur l'emploi et la formation en Tarentaise-Vanoise

Trois interventions se sont succédées durant la première demi-heure :

- Intervention de Eric Barbarin, Directeur du service "politiques territoriales et études" à la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie.
- Intervention de Ghislaine Chedal-Anglay, Coordinatrice emploi-formation de la Direction départementale de l'emploi et du travail (antenne d'Albertville).
- Intervention de Patrick Boulet, Proviseur du Lycée Ambroise Croizat de Moûtiers.

Les informations présentées par ces trois intervenants sont annexées au compte-rendu.

Les intervenants ont éclairé de façon complémentaire l'état de l'emploi et les enjeux du marché du travail et de la formation dans le territoire.

Eric Barbarin a ainsi apporté une analyse fine, canton par canton, de l'emploi salarié et de son évolution.

Ghislaine Chedal-Anglay a précisé le rôle de la Direction départementale du travail et de l'emploi, insisté sur les enjeux de la validation des acquis de l'expérience, en rappelant qu'un parcours de formation ne passe plus nécessairement par "une formation" au sens strict du terme. Tout en sachant que les politiques publiques "descendantes" de l'emploi et de la formation rencontrent nécessairement de nouveaux comportements face à l'emploi de la part des jeunes générations, ainsi qu'un contexte économique, certes favorable aujourd'hui, en Tarentaise et en Savoie, mais dont les perspectives doivent être éclairées et partagées.

Patrick Boulet a détaillé les différentes filières de formation du Lycée de Moûtiers, en insistant particulièrement sur les formations adaptées au contexte économique local. Les formations de niveau Bac ou plus se développent en alternance, les biquifications également, grâce en particulier à de bons partenariats avec les secteurs professionnels concernés.

Dans quelques semaines, le Lycée sera labellisé "Lycée de la montagne et des services en montagne", en lien avec le Lycée de Saint-Michel de Maurienne.

Alain Pouleau constate que les exposés sont restés très "quantitatifs". Pour sa part, il constate une "paupérisation" de certaines populations et une réelle déperdition en jeunes diplômés, dans un contexte où le territoire qui a une économie florissante, se pose peu de questions sur son avenir. Il formule le vœu de travailler sur des "projets alternatifs" susceptibles de diversifier l'économie locale et d'offrir de nouvelles perspectives aux populations laissées de côté.

Albert Revial regrette pour sa part le peu de retour local des fonds de formation financés par les entreprises.

Muriel Bouvier-Théate s'inquiète du déficit flagrant en matière d'apprentissage des langues, en particulier l'allemand, de plus en plus délaissé lors de la formation initiale. De plus, une fois adulte, les possibilités d'apprendre sont réduites, notamment du fait de l'éloignement des centres de formation.

François Buisson estime que l'enjeu principal est celui de l'avenir des stations : à son sens, les limites du développement économique, à périmètre d'activités constant, sont bientôt atteintes. Les tarifs deviennent la seule marge de manoeuvre. La diversification des produits (hors ski) est souvent un "leurre" : il faut s'interroger sur l'évolution des stations à horizon de 20 ans.

Raymond Barbier évoque la disparition quasi inéluctable de l'industrie, alors qu'elle constituait depuis plusieurs décennies, un des trois piliers du développement en Tarentaise (avec le tourisme et l'agriculture). Parallèlement, le tourisme prend une place de plus en plus importante (70% des emplois selon l'exposé précédent). A prendre aussi en compte l'enjeu majeur du logement des saisonniers.

Dans ce contexte, l'automatisation des tâches dans les remontées mécaniques en particulier, va selon lui, aboutir à une diminution de l'emploi dans les stations.

François Buisson ne partage pas cet avis : l'emploi va rester, même si les métiers évoluent, y compris à l'accueil.

Alain Pouleau alerte le CLD sur l'inadaptation croissante de populations aux postes proposés : c'est un phénomène d'exclusion majeur, avec un appel important à la main d'oeuvre extérieure.

François Buisson est beaucoup moins alarmiste concernant l'apport en main d'oeuvre extérieure : est-ce un mal ?

Alain Machet souligne que la "fuite des jeunes diplômés" n'est pas un phénomène spécifique à la Tarentaise, et qu'elle n'est sans doute pas plus forte ici qu'ailleurs. Il s'interroge également sur la capacité des intervenants à s'opposer aux choix des jeunes.

Muriel Bouvier-Théate trouve néanmoins qu'un accès difficile aux langues amplifie le phénomène de désaffection.

Jacky Borlet évoque l'action de l'association, Euralp, qui permet à des jeunes d'acquérir une expérience à l'étranger.

Il souhaiterait que l'apprentissage des langues soit renforcé dès le primaire.

Marie-Hélène Chabert estime que la qualité de l'accueil repose d'abord sur le respect de l'autre.

Elle interroge les intervenants et le CLD sur la place de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale.

Michel Etiévent, en complément d'une vision statistique de l'emploi, rappelle que les emplois dans l'industrie sont globalement mieux rémunérés que les emplois touristiques saisonniers : il s'agit ainsi de réfléchir et d'agir pour que l'emploi saisonnier soit "digne". Et afin de mieux comprendre les mentalités actuelles, il encourage les participants à se souvenir des bouleversements considérables de la vie locale, depuis un siècle.

Didier Damour souhaite connaître le nombre de saisonniers en Tarentaise : Eric Barbarin et d'autres participants avouent la faiblesse des outils statistiques dans ce domaine.

Didier Damour indique cependant que vue la masse représentée par l'emploi saisonnier et vue la courte durée de la présence d'une majorité d'entre eux dans le bassin, il faut se donner un objectif de stabilisation et de sédentarisation d'une partie des personnes.

Pierre Desjardins s'interroge sur l'adéquation entre l'offre de formation locale et l'offre d'emplois. Tandis que Pierre Vincent rappelle l'enjeu de la pluriactivité.

Patrick Boulet évoque les biquilifications existantes tout en soulignant la concurrence réelle entre emplois du tourisme et emplois dans l'industrie : au moment de l'orientation vers une filière de formation, le "miroir des stations" joue encore à plein.

Concernant la multi-activités et la pluri-qualifications, Robert Vorger évoque le thermalisme et l'aide à la personne qui sont des secteurs méconnus mais pourvoyeurs d'emplois qualifiés.

Il est souligné cependant l'existence de formations qualifiantes dans le domaine des services à la personne, à l'Ecole d'aides-soignantes de Moûtiers, mais pas seulement.

Alain Machet évoque un projet déjà ancien de BTS autour de la thématique de l'eau : l'omniprésence de cette question dans les thèmes traités par l'APTV (Contrat de bassin versant) peut être l'opportunité de relancer cette piste, pour que le territoire soit novateur dans le domaine de la formation à l'environnement. Les collectivités locales sont concernées directement mais également des entreprises importantes.

Edouard Juglaret souligne la réalité d'un état d'esprit général qui n'encourage pas les jeunes à travailler en inter-saison.

Alain Pouleau cite l'expérience basque destinée à faire revenir la "diaspora" : il suggère de travailler sur les connexions avec ceux qui sont partis.

Au vu des nombreuses interrogations des membres concernant des chiffres et des informations sur l'économie, l'emploi et la formation, Alain Machet souhaite que le CLD travaille ultérieurement sur une synthèse de ces questions restées sans réponse.

Une première synthèse sera proposée au début de la prochaine séance plénière ; celle-ci devra être relue, amendée, complétée, afin de constituer une base de travail pour le CLD.

André Vairetto évoque l'importance du Contrat territorial emploi formation (CTEF) qui arrive dans les différents bassins d'emploi de Rhône-Alpes. Ce Contrat regroupera à la fois le diagnostic partagé de l'emploi local (besoins en recrutement, état des publics, évolution de l'offre de formation...), le plan d'actions (soumis à la Région) regroupant une part de plus en plus importante des dispositifs et des financements régionaux en matière de formation, mais aussi les instances de pilotage (Instance territoriale participative, Comité opérationnel et Structure porteuse). C'est un enjeu majeur pour le bassin d'emploi de l'arrondissement d'Albertville (qui disposera d'un CTEF pour les deux Pays de Tarentaise-Vanoise et du Bassin albertvillois) et ses acteurs : les constats et les décisions seront plus proches des besoins des entreprises et des publics. André Vairetto indique que les CLD seront parties prenantes de ce dispositif (tout comme les Contrats de développement de Rhône-Alpes et les collectivités concernées, l'APTV ici).

Alain Pouleau attire l'attention sur le danger de trop tenir compte des besoins constatés des entreprises, qui sont très souvent des besoins actuels, en l'absence de réflexion prospective. Il souhaite que l'on parte plus des besoins des publics, qui sont d'abord les habitants du territoire, tout en s'interrogeant sur l'avenir à 30 ans.

Sur le volet prospectif, Patrick Boulet donne un exemple : anticiper les grands travaux du Lyon-Turin, c'est imaginer qu'un bon conducteur de dameuse (formation en projet) peut être aussi un bon conducteur d'engins de chantier.

Ghislaine Chedal-Anglay attire l'attention sur la taille importante des entreprises qui travailleront sur les grands chantiers, limitant peut-être l'impact sur les emplois locaux.

Pierre Desjardins évoque l'enjeu majeur du logement des permanents.

Robert Vorger pointe les questions touchant l'emploi féminin et les besoins connexes en crèches et autres services à l'enfance et aux familles.

2) Déplacement à Saint-Martin de Belleville

Robert Vorger rappelle l'objectif principal d'un tel déplacement : mieux comprendre le fonctionnement d'une station et de sa commune.

André Plaisance, Maire de Saint-Martin de Belleville, est prêt à accueillir les membres du CLD.

Un déplacement collectif pourrait être organisé, au départ de Moûtiers, avant la saison d'hiver. Les membres du CLD sont les bienvenus, ainsi que d'autres personnes intéressées.

Avant de concrétiser cette proposition, Robert Vorger souhaite connaître l'intérêt et les remarques des participants.

Alain Pouleau suggère qu'il faut organiser une visite inversée, d'une commune de vallée, car il estime que l'on va souvent de bas en haut, et beaucoup moins dans l'autre sens. La connaissance des stations est plus facile à acquérir, à travers, par exemple, les actes du colloque organisé en 2002 à Courchevel par la Facim.

Robert Vorger approuve cette proposition, tout en rappelant que le CLD peut aussi délocaliser ses réunions dans d'autres communes.

Au terme des échanges, Robert Vorger indique donc qu'il proposera très prochainement une date de déplacement (un mercredi après-midi, en novembre), en accord avec le Maire de la commune d'accueil et les acteurs locaux.

3) Questions diverses

Robert Vorger propose à l'assemblée de valider le compte-rendu de la précédente réunion. S'il n'y a pas de remarque sur le fond, plusieurs membres regrettent les modalités de la démarche initiée par les Co-Présidents, et souhaitent être mieux entendus.

Philippe Poncet regrette de ne pas disposer de la totalité des coordonnées des membres du CLD. Dominique Jannot indique que le trombinoscope sera diffusé à la prochaine séance (appel aux retardataires pour envoyer la fiche de renseignement et une photo).

Philippe Poncet distribue la délibération régionale définissant les Conseils locaux de développement, et estime qu'il comprend qu'un CLD ne peut avoir qu'un seul Président.

André Vairetto, s'appuyant sur la délibération, sur l'avis du Vice-Président du Conseil Régional, et sur la pratique de nombreux CLD en Rhône-Alpes indique à nouveau que, en l'état actuel des choses, rien n'interdit à un CLD de désigner plusieurs Co-Présidents et, plus généralement, de s'organiser librement.

Michel Etiévent apprécie le climat plus apaisé de cette réunion (par rapport à la précédente). A son sens, la polémique politique a d'autres lieux d'expression : la rue, les élections.

Il considère que le CLD est pour le moment le seul lieu d'échanges institué sur l'ensemble des enjeux locaux : il incite les participants à s'en emparer, tout en étant raisonnable : le CLD ne vas pas changer les politiques.

André Vairetto estime cependant que le CLD peut infléchir significativement les politiques locales. Le CLD n'est "pas une instance croupion".

La séance étant close par les Co-Présidents, les participants sont invités à un verre de l'amitié.

Prochaine réunion

Conseil Local de Développement
Tarentaise-Vanoise

mardi 8 novembre 2005 – 18 h 00 précises

Salle des Fêtes - Moûtiers

Ordre du jour :

- Synthèse sur le thème de l'emploi et de la formation,
- Débat sur le thème du transport et de la mobilité en Tarentaise,
- Questions diverses.